

L'Ulmeusien

n°6 - Mai 1994

LE MEUX ET L'INTERCOMMUNALITE

Editorial

Il y a 22 ans Le Meux a fait le choix de l'intercommunalité en s'associant avec 13 autres communes du Compiégnois, pour fonder le syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) des communes de la région de Compiègne (Jonquières, Armancourt, Jaux, Venette, Margny, Clairoux, Janville,

Choisy-au-Bac, Vieux-Moulin, St Jean au bois, Lacroix St Ouen, St Sauveur, Compiègne et Le Meux).

Le but était de mettre en commun des moyens et des objectifs pour assurer la modernisation et le développement du secteur géographique concerné.

Quelques soient nos sensibilités et nos visions il faut rendre à César ce qui appartient à César. C'est l'esprit prospectif de Jean Legendre alors maire de Compiègne et Fernand Mianne secrétaire général de la mairie de Compiègne puis du SIVOM qui ont porté cette idée d'avenir et l'ont fait partager aux maires de cette époque.

L'idée était simple, Compiègne alors saturée dans son site ne pouvait envisager un avenir qu'avec les communes proches. A l'époque les opportunités actuelles de Compiègne concernant les transformations des sites de l'hôpital et du site militaire de Royallieu n'étaient pas d'actualité et sur le plan de l'activité il était difficile d'envisager un avenir sur le site de Compiègne.

Pour être succinct les vocations de modernisation concernaient essentiellement l'assainissement et les problèmes scolaires et les vocations de développement concernaient l'habitat et l'activité. Le problème de fond était que chaque commune voie ses choix respectés et que chacun bénéficie équitablement des interventions du SIVOM.

Ce n'était pas évident au début, Compiègne apportant la majorité des fonds avait tendance à favoriser les bons élèves et par ailleurs les budgets de l'époque ne permettaient pas de satisfaire tout le monde. Pour Le Meux, le choix était fait de recevoir des activités dans la plaine mais la modernisation, notamment avec le tout à l'égout et les équipements scolaires et socioculturels, n'ont été d'actualité qu'à partir de 1978.

J'ai toujours dit que Le Meux pouvait assumer seul son destin par la création de sa propre zone d'activité, plus petite, mais lui permettant de recevoir 100% de sa taxe professionnelle. Toutefois, tout gestionnaire conscient et honnête ne peut pas penser développement de l'activité sans l'équilibre habitat et si Le Meux avait du assurer l'habitat équivalent à ses activités la commune compterait

aujourd'hui plus de 4000 habitants; ce qui ne serait ni du goût de ses élus ni de ses habitants. Chacun souhaite que nous conservions l'aspect de bourg rural ou il fait bon vivre et dans un environnement de qualité à quelques exceptions près. Nos 1700 habitants environ nous suffisent pour justifier l'ensemble des activités commerciales et de service de proximité, et 2000 habitants peut constituer un objectif à moyen terme qu'il est souhaitable de ne pas dépasser. Jamais nous n'aurions pu ni voulu accueillir autant d'habitants et il eut fallu que ceux-ci soient logés par d'autres communes qui dussent les assumer sans percevoir les ressources nécessaires des entreprises.

Le choix d'une zone d'activité intercommunale paraissait inéluctable avec une répartition de la taxe professionnelle par le biais du SIVOM.

C'est sur ces bases que Le Meux par elle-même et par le SIVOM a construit sa modernisation et son développement. La zone d'activité rapporte à la commune le foncier bâti et 25% de la taxe professionnelle générée par celle-ci, le SIVOM perçoit l'augmentation corrélative de sa fiscalité propre et 75% de taxe professionnelle provenant de la commune directement.

Il est intéressant pour se fixer les esprits de regarder le poids financier du Meux dans le SIVOM sur une période proche mais significative, entre 1985 et 1994.

En 1985 la participation du Meux au SIVOM les quatre taxes confondues s'élevait à 162 696 francs soit à l'époque moins de 1% du budget du SIVOM.

En 1994 Le Meux représente 4 949 880 francs soit 9,67% de la fiscalité du SIVOM dont 2 750 000 francs de reversement de taxe professionnelle correspondant aux 75% reversés.

Cette évolution situe Le Meux au deuxième rang derrière Compiègne qui est passé de 67% à 58,69%. ➤

SOMMAIRE :

• <i>Editorial du maire</i>	Page 1
• <i>Dites-nous</i>	Page 2
• <i>Informations municipales</i>	Page 3
• <i>Vie paroissiale</i>	Page 4
• <i>Associations</i>	Page 4
• <i>Vie pratique</i>	Page 6

② L'Ulmeusien

➤ L'augmentation de la fiscalité directe du SIVOM sur notre commune provient essentiellement des entreprises puisque les taux communaux n'ont pas augmenté depuis plus de 10 ans. Le produit direct de la taxe professionnelle pour le SIVOM représentait en 1985 62 842 francs et en 1994 il représente plus de 2 000 000 de francs.

Pour être complet, l'enrichissement du SIVOM par le biais de notre commune s'est accompagné de charges pour celui-ci.

D'abord le déficit du bilan de la zone d'activité qui s'élève aux environs de 20 millions de francs. Il faudra plusieurs années de taxe professionnelle pour le combler.

Le SIVOM assure aussi l'entretien des espaces verts et de l'éclairage public de notre zone d'activité. Le coût en est important. Enfin, le SIVOM a participé largement à la modernisation de notre commune : tout à l'égout, école, service de secours et d'incendie etc.

Vous comprenez aisément que dans une communauté de communes (SIVOM) la question fondamentale est d'assurer un équilibre entre ce que l'on donne et ce que l'on reçoit, pour soi et pour les communes associées, ceci sur des objectifs clairs et dans le respect des vocations et des choix de chacun.

Dans les prochains numéros de "L'Ulmeusien" je vous parlerais avec la même liberté de nos autres participations à l'intercommunalité.

Devant des sujets un peu ardues comme celui-ci si certaines personnes souhaitent m'interroger pour complément d'information par écrit, je ne manquerai pas de leur donner toute information complémentaire.

A bientôt.

Robert TERNACLE
Maire du Meux
Conseiller général

LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

**Vous propose d'accueillir un enfant
pour partager vos vacances avec lui.**

Renseignements :

Secours Populaire Français
131 rue Henri Pauquet B.P. 87 60106 CREIL CEDEX
Tél : 44 55 37 25

DITES NOUS ...

*Ulmeusiens d'origine, Ulmeusiens
d'adoption, personnalités marquantes de
notre commune, cette nouvelle rubrique
s'ouvre pour vous.*

A tout seigneur tout honneur, voici le doyen du Meux : Ferdinand DOCTRINAL, 98 ans bientôt.

Après avoir vécu longtemps en région parisienne, il habite Le Meux depuis 4 ans chez sa fille rue des Fontaines.

La "grande guerre" l'a profondément marqué. Engagé volontaire à 18 ans, fantassin en 1^{ère} ligne, 3 fois blessé il rejoint l'aviation. Sergent-chef pilote de chasse il termine la guerre comme moniteur.

Voler sur SPAD ou CAUDRON c'était à l'époque une sacrée aventure. Il est titulaire de la Légion d'Honneur, de la médaille militaire et de la croix de guerre.

Outre ses occupations professionnelles, M^r Doctrinal, très mordu de théâtre, a animé de nombreuses années une troupe théâtrale en région parisienne.

Bien que ne pouvant plus se déplacer M^r Doctrinal a conservé bon moral et se tient au courant de l'actualité.

Bravo M^r Doctrinal pour cette vie bien remplie.

Bonne santé, et rendez-vous dans 2 ans.

Edmond INGLEBERT

HABITANTS DU MEUX OU DE LE MEUX ?

"Dans l'Ulmeusien de septembre 1993, j'ai été surpris que l'on voulait changer le patronyme de notre commune de Le Meux en du Meux. J'en ai causé avec des anciens de Le Meux qui m'ont confié la même impression que moi.

Si nos anciens ont choisi le nom de notre commune : Le Meux je les approuve car cela a plus de sens que le du Meux. A l'école j'ai appris que "le" est un article défini tandis que "du" est un article indéfini donc très vague.

Vous écrivez que l'on dit le château du Fayel et jusqu'à preuve du contraire c'est toujours Le Fayel. Je connais des habitants de Le Plessis-Brion qui tiennent à leur patronyme.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal en décideront en toute objectivité mais j'exprime ici ma désapprobation."

Anicet SCHAMBERT.

NDLR : Nous avons eu le point de vue d'Arlette INGLEBERT, aujourd'hui celui d'Anicet SCHAMBERT, les avis sont partagés; mais Le Meux restera Le Meux.

INFORMATIONS MUNICIPALES

LA TELEALARME DU CONSEIL GENERAL

Le Conseil Général confirme sa politique en faveur du maintien à domicile des personnes âgées en proposant le service Téléalarme.

Ce service d'assistance s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans. Sans décrocher votre téléphone, où que vous soyez dans votre domicile, grâce à une télécommande extrêmement pratique qui peut être portée en collier, dans une poche ou à votre ceinture, vous déclenchez l'assistance. Aussitôt, un dialogue s'instaure avec une centrale qui est à votre disposition 24h/24, 7jours/7. Pour votre sécurité cette centrale "BIOTEL 60" est en liaison avec tous les intervenants dont vous pouvez avoir besoin (médecin traitant, SMUR, pompier, gendarmerie...). Elle peut aussi prévenir votre famille, vos voisins, vos amis.

**- SECURITE - EFFICACITE - SIMPLICITE -
- UN SERVICE RASSURANT -**

Le coût de l'abonnement mensuel à ce service est de 110 Frs au maximum. Ce coût est dégressif en fonction des revenus du foyer. Une aide peut aussi être accordée par la Caisse de Sécurité Sociale ou votre Caisse de Retraite.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de la Mairie ou en téléphonant au 44.06.60.60.

RAPPEL

VOIRIE

Ramassage des ordures ménagères

Le jeudi matin ou le vendredi lors d'une semaine comportant un jour férié.

Ramassage des objets encombrants

Le premier jeudi de chaque mois.

Déchets verts

Une benne est à votre disposition pour recueillir les déchets de jardins au niveau du n° 84 rue de Caulmont. Les dépôts peuvent être faits chaque samedi matin de 9h45 à 11h45.

AVEC LES BEAUX JOURS... ...LES TONDEUSES ET LEUR BRUIT

Si il est très agréable de voir des jardins bien entretenus, il est plutôt désagréable d'être gêné par le bruit d'une tondeuse un dimanche après-midi.

Nous rappelons que la réglementation en matière de bruit émanant des propriétés privées prévoit que l'on ne doit pas causer de gêne pour le voisinage. Ceci concerne notamment les travaux de jardinage et de bricolage à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants.

La courtoisie reste la meilleure règle du bon voisinage.



REMERCIEMENTS

Monsieur, Madame Jean-Louis GUEGAN et leur enfants remercient chaleureusement les habitants de la rue de Rivecourt au Meux qui ont apporté aide et secours à leur fils Stéphane lors de l'accident dont il a été victime le 28 avril au soir et les rassurent sur son état de santé qui est au mieux.



ETAT CIVIL

Naissances :

Lucile PENIN	10.02.94
Antoine BIBAUT	27.02.94
Victoria HINARD	04.03.94
Camille COUPE	10.03.94
Estelle PERDU	12.03.94
Arthur MARTIN	24.03.94
Maëllie NIAULIN	28.03.94
Titouan BOURDOIS	09.04.94
Fanny BEAURAIN	15.04.94

Décès :

Robert CHRETIEN	02.03.94
-----------------	----------

RESTAURATION SCOLAIRE

Le restaurant scolaire fonctionne depuis le 7 mars dernier et accueille en moyenne 25 enfants par jour à la grande satisfaction de tous, parents et enfants, notamment lors des menus "frites" ou "cheese-burger".

Les tickets repas sont à retirer auprès du secrétariat de la Mairie le samedi matin et le lundi toute la journée (21 Frs pour les réguliers, 23 Frs pour les occasionnels). Il est rappelé, et ceci pour une meilleure gestion journalière du nombre de repas, que les fréquentations occasionnelles sont à signaler 48 heures à l'avance.

La municipalité et l'association des parents d'élèves associés à la gestion de la restauration scolaire vous remercient de respecter les règles d'organisation inhérentes au bon fonctionnement de celle-ci.

Courant mai, une enquête sera à nouveau faite auprès des familles pour établir des pré-inscriptions pour la rentrée de septembre.



BEL EXEMPLE DE CIVISME AU MEUX !

Lors des dernières élections cantonales, si l'on considère la participation des communes de l'Oise de plus de 500 électeurs, Le Meux se situe en tête avec un taux de participation au deuxième tour de scrutin de 80,5%, à comparer avec la moyenne départementale de 63,14%.

VIE PAROISSIALE

Les *premières communions* auront lieu le **29 mai à 11^h**.

La *Confirmation* aura lieu le **23 octobre à 15^h30** donnée par notre Evêque : M^r HARDY en l'église d'Estrées-S^t-Denis ; vous qui êtes intéressés par cet événement, retenez cette date.

ASSOCIATIONS

SOCIETE DE CHASSE DU MEUX

Les membres du bureau de la Société de Chasse du Meux se sont réunis en séance plénière le 15 avril 1994 à 20^h30 à la Mairie du Meux.

- M^r Anicet SCHAMBERT, Président de la Société depuis 1950 est démissionnaire.
- M^r José SCHAMBERT, seul candidat, est élu Président de la Société par 9 voix et une abstention sur 10 votants.
- M^r Charles LESCOT reste Vice-Président.
- M^r Anicet SCHAMBERT est nommé secrétaire.
- M^r Claude DECOURBE reste trésorier.
- M^{rs} Julien LESCOT, Jean BOURSIER, Jean-Jacques CARLUY, Léon SCHAMBERT, Bernard DUMONT et André FEZELOT sont membres du bureau.



FAMILLES RURALES

- **BROCANTE** : Il y avait 127 exposants dont 74 du Meux. Nous remercions tous ceux qui ont collaboré efficacement au succès de cette journée, particulièrement les riverains compréhensifs ainsi que nos pompiers et notre garde-champêtre qui ont su régler les difficiles problèmes de stationnement.
- **CENTRE AERE** : Il ouvrira ses portes le 11 juillet du lundi au vendredi jusqu'au 5 août inclus. A ce sujet, une circulaire sera remise aux parents très prochainement.
- **BIBLIOTHEQUE** : à noter : "Bibliobus est passé, 80 nouveaux livres sont en circulation dont quelques-uns "Large vision" (grands caractères).
- **CINE-RURAL** :



F.C. LE MEUX

Tout vient à point à qui sait attendre !!!

Grâce, aux efforts constants, et à la grande diplomatie de M^r TERNACLE, notre Maire, à la compréhension de M^r DELARUE, Maire de Longueil S^c Marie, auxquels nous adressons nos plus vifs remerciements, un accord suivi de la signature conjointe d'une convention vient de se concrétiser. Ceci permet au F.C. LE MEUX de retrouver son terrain de football dont il était privé depuis le mois de mai 1993, date de la fin de saison du championnat.

Les travaux de terrassement ont repris en deuxième quinzaine d'avril, suivis par le montage de la clôture et par l'engazonnement.

La reconstruction des vestiaires avec l'adjonction des douches et le montage du Club House, don de la Mairie de Clairoux, feront un ensemble convenable pour permettre à tous les membres du Club, de retrouver le moral, la joie d'être chez soi et de pouvoir repartir d'un bon pied pour la saison prochaine.

Il est évident qu'il faut laisser au gazon le temps de pousser et de s'implanter dans le sol, et, par conséquent, nous serons obligés de jouer encore sur un autre terrain au début de la saison prochaine ; et je l'espère, jusqu'à la reprise du championnat après la trêve de décembre/janvier.

Comme vous le voyez il nous faut encore beaucoup de patience !

Aussi soyons "fair play" comme on dit en sport et faisons voir à tout le monde que nous avons de la patience à revendre.

La fin de la saison arrivant nous vous informons que nous recrutons pour la future saison : des dirigeants, des débutants (6 ans), des poussins (10 ans), des pupilles (13 ans), des minimes (15 ans), des cadets (17 ans) et des joueurs seniors.

Pour tout renseignement :

M^r Guy MATHIEU

61 rue de la Libération Le Meux

Tél. : 44.41.50.40

Le 12 juin 1994 à partir de 9^h

Tournoi Seniors du F.C. LE MEUX :
Stade de Houdancourt vous trouverez tout
pour déjeuner sur place, du spectacle sportif.

N'oubliez pas cette date !

Vive le foot et merci à tous.

**Le Président
M. DURAND**

FOYER DES JEUNES

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le Conseil Municipal a voté le budget pour la création de la salle du foyer des jeunes du Meux.

M^r le Maire a prévu sa construction et sa disponibilité pour cet été.

A ce propos nous aimerions vous présenter le bureau qui a été élu par les quelques jeunes présents à la réunion du 17 octobre 1992.

Le Président : Michaël LESAGE

Secrétaire : Mélinda LESAGE

Le Vice Président : David CARLUY

Secrétaire : Sylvie LEROY

Le Trésorier : Daniel CARLUY.

Les statuts de l'association seront déposés à la sous-préfecture dans les semaines à venir.

Nous accueillons volontiers les nouveaux membres qui peuvent s'adresser à David CARLUY au 44.41.55.47.

David CARLUY

CONCERT DE GUITARE

MARIO MARCHETTI

Concertiste Italien en tournée en France

Interprète des oeuvres de :

S.L. WEISS - J.S. BACH - F. SOR - M. GIULIANI
J.K. MERTZ - J. TURINA - F. TARREGA

**Samedi 11 Juin 1994
à 20^h30 à l'église**

Concert organisé par
*L'Ecole de Musique du Meux
et Mondial Expansion*

Prix d'entrée :

- Elèves de l'Ecole de Musique du Meux et Adhérents Mondial Expansion : 20 F
- Enfants : 30 F
- Adultes : 50 F

Renseignements, réservations, ventes au 44 41 29 99
Vente de billets : SPAR et chocolatier VALENTINO

VIE PRATIQUE

BABY-SITTING

Fanny BAUDESSON	19 ans	- 17 rue du Petit Caucrimont 60880 LE MEUX	- 44-41-52-90
Mélanie BOLMIER	16 ans	- 19 rue de Rivecourt 60880 LE MEUX	- 44.41.57.13
Elodie BONNAVENTURE	17 ans	- 11 rue du Petit Caucrimont 60880 LE MEUX	- 44.41.51.69
Jean-Claude CINTAS	17 ans	- 20 rue du Clos des Vignes 60880 LE MEUX	
Michel COUTANT	21 ans	- rue des Vignes Blanches 60880 ARMANCOURT	- 44.83.75.01
Véronique DUMONT	17 ans	- 3 rue Bazin 60880 LE MEUX	- 44.41.52.56
Maxime FREQUELIN	14 ans	- 2 square de la Motte 60880 LE MEUX	- 44.41.51.11
Stéphanie LEPLONGEON	16 ans	- 117 rue Jean Jaurès 60610 LACROIX ST OUEN	- 44.91.00.67

Si vous désirez proposer vos services, contactez le journal au 44-41-51-74.



PERMANENCES MEDECINS

15/05	Dr CHAPERON	St Sauveur
22/05	Dr DELLENBACH	St Sauveur
23/05	Dr GOASGUEN	Jaux
29/05	Dr SINAVONG	Verberie
5/06	Dr BOURGUIGNON	Verberie
12/06	Dr PARISOT	Rully
19/06	Dr KESCH	Lacroix St Ouen
26/06	Dr JULLIEN	Béthisy St Pierre

PERMANENCES PHARMACIENS

14/05	ALAURENT	Estrées-St-Denis
21/05	DEBOISLAVILLE	Grand Fresnoy
28/05	CULPIN	Chevrières
04/06	ROSSIGNOL	Verberie
11/06	CAM	St-Sauveur
18/06	SUEUR	Rémy
25/06	MOTTELET	Béthisy St Pierre



NUMEROS UTILES:



- ☎ Mairie: 44 41 51 11
- ☎ Pompiers: 18
- ☎ Gendarmerie Lacroix
- St Ouen : 44 41 20 05
- ☎ SAMU: 15

Prochaine édition prévue en Juillet

"L'Ulmeusien"

Journal municipal de la commune du Meux

<u>SIEGE :</u>	Mairie du Meux
<u>DIRECTION :</u>	Robert TERNACLE
<u>DIRECTEUR DE</u>	
<u>LA PUBLICATION :</u>	Lionel MANTEAU
<u>REDACTION :</u>	Gérard BOUET
	Arlette INGLEBERT
	Josette SOIRON
	Nicole VALENTIN
	Caroline BOUET
<u>COMPOSITION :</u>	
<u>MISE EN PAGE :</u>	Jérémie BOUET